

Etude prospective de l'aire métropolitaine de Toulouse

Groupe **reflex_**

Acadie, Paris

Aceif.st, Strasbourg

Adeus, Marseille

Aures, Nantes

Cerur, Rennes

Place, Bordeaux et Toulouse

Trajectoires, Lyon

Structure et tendances

Attendus

- Disposer d'une grille de lecture de l'aire métropolitaine toulousaine, comprenant l'aire urbaine de Toulouse et les aires urbaines moyennes.
- Disposer d'une vision tendancielle, au « fil de l'eau » de la démographie, de l'emploi, des besoins en logement
- Construire un point de vue de l'Etat sur les enjeux d'aménagement à l'échelle de l'aire métropolitaine toulousaine (AMT), et un scénario opérationnel.

Méthode

- Analyse des données récentes : démographie (FILOCOM), logements (SITADEL), emploi (UNEDIC).
- Exercice de projection : démographie (OMPHALE « recalé » sur FILOCOM), logement (à partir du taux d'occupation actuel), emploi (à partir des tendances rétrospectives des 10 dernières années).
- Construction du point de vue de l'Etat en séminaire avec l'ensemble des services aménagement des DDE de la AMT.

Première partie : la structure du territoire m é t r o p o l i t a i n

Croissance démographique : du desserrement urbain à la diffusion
m é t r o p o l i t a i n e

Rayonnement des pôles d'emploi

Les nouveaux flux résidentiels

L'autonomie relative des villes moyennes

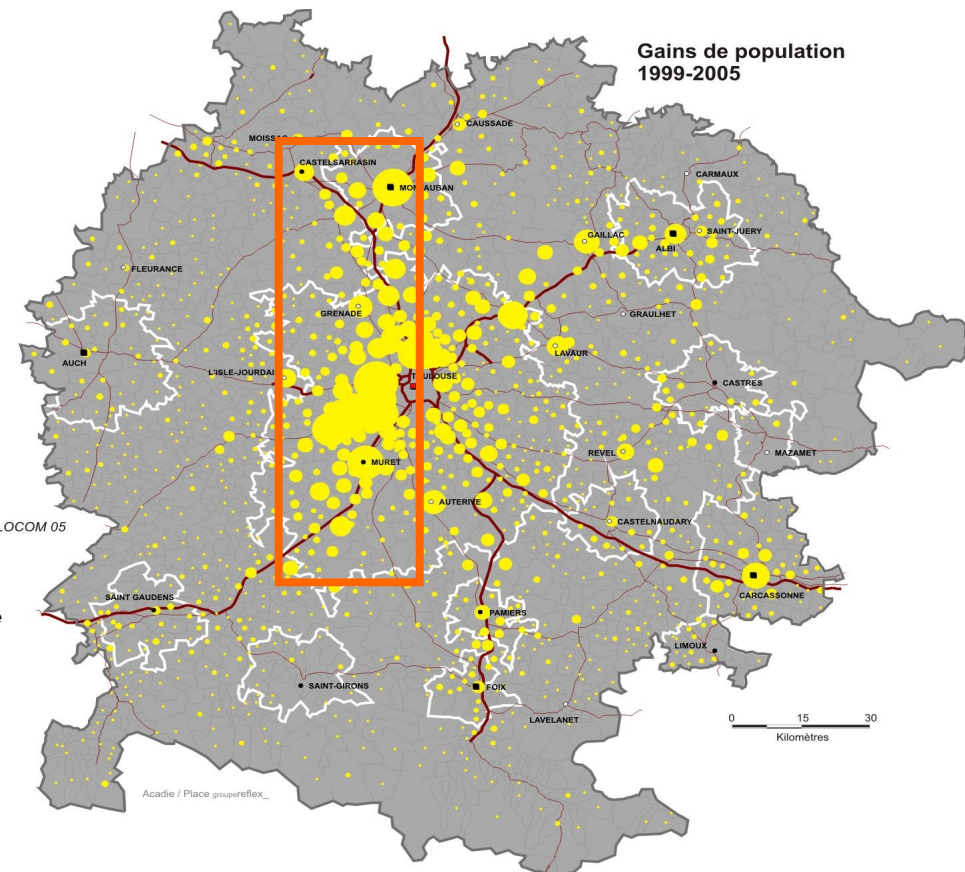
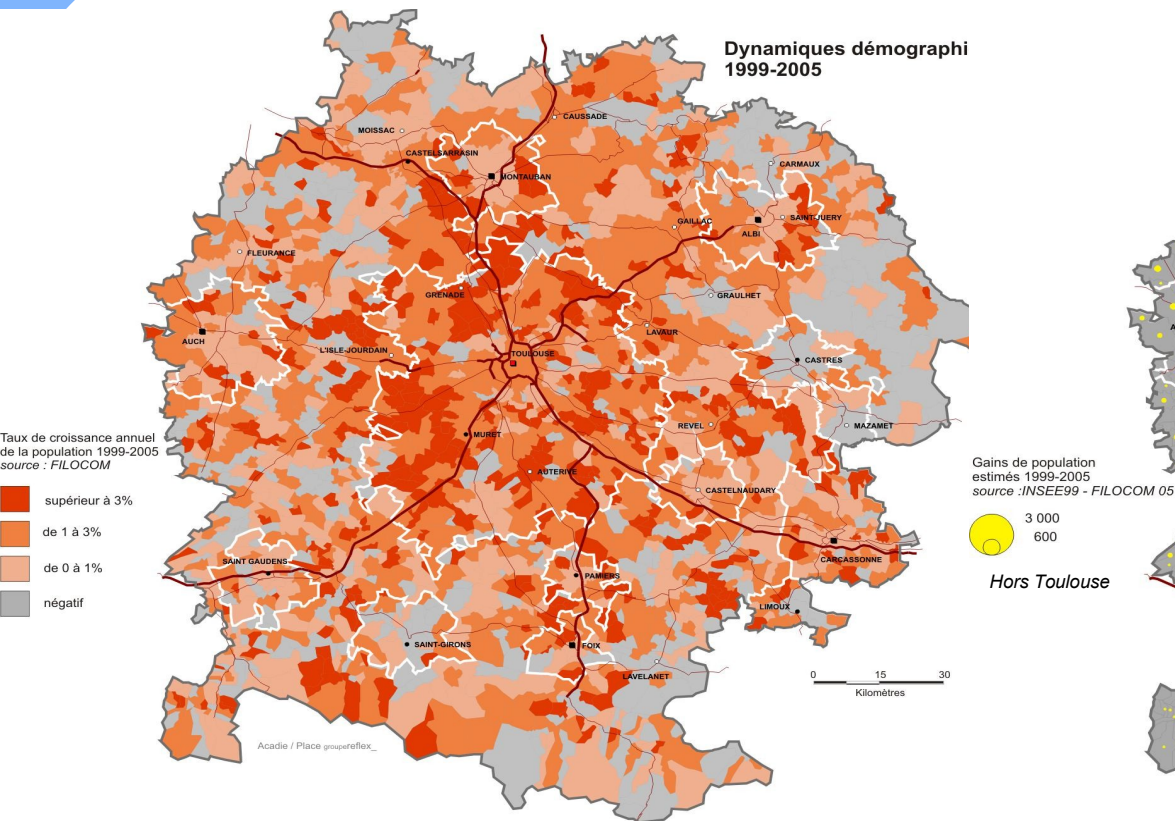
Une organisation en quadrant

La spécialisation des systèmes territoriaux

Croissance démographique : du desserrement urbain à la diffusion métropolitaine

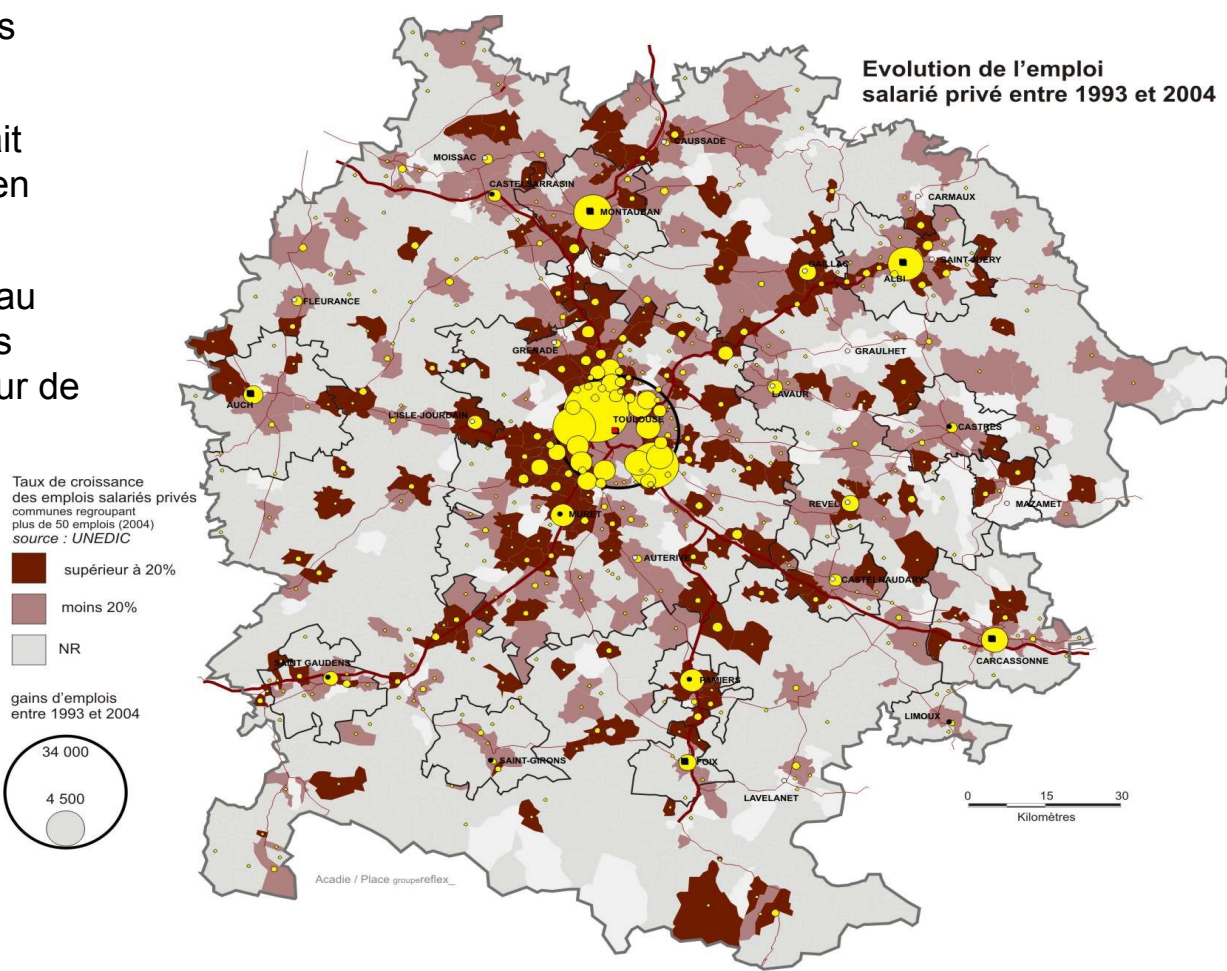
Avec l'accélération de la croissance démographique le développement de l'AMT a évolué d'un système traditionnel de desserrement urbain vers une extension et une diffusion des gains de population à l'échelle métropolitaine.

Dans ce contexte, l'axe Montauban/Muret apparaît comme un territoire d'accueil privilégié du développement démographique.



Contrairement à la dynamique de diffusion des territoires d'installation de la population à l'échelle métropolitaine, la dynamique territoriale de l'emploi tend à se polariser sur l'AU Toulousaine :

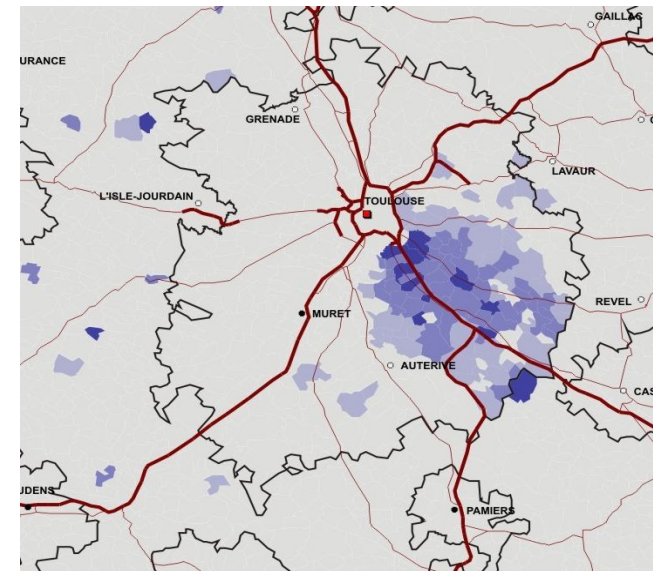
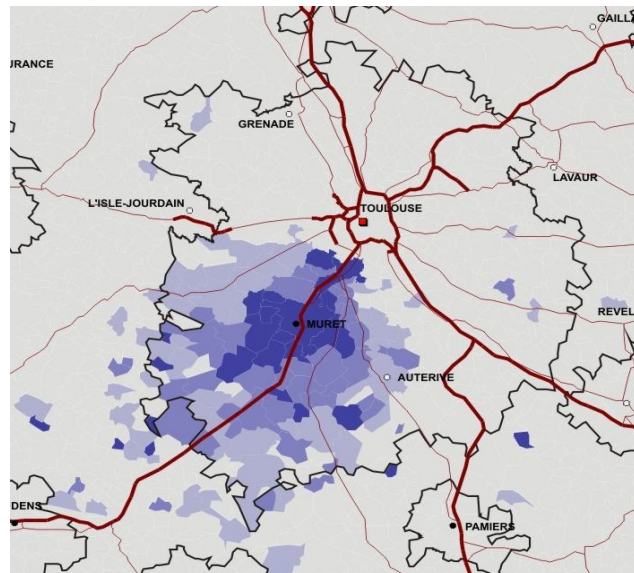
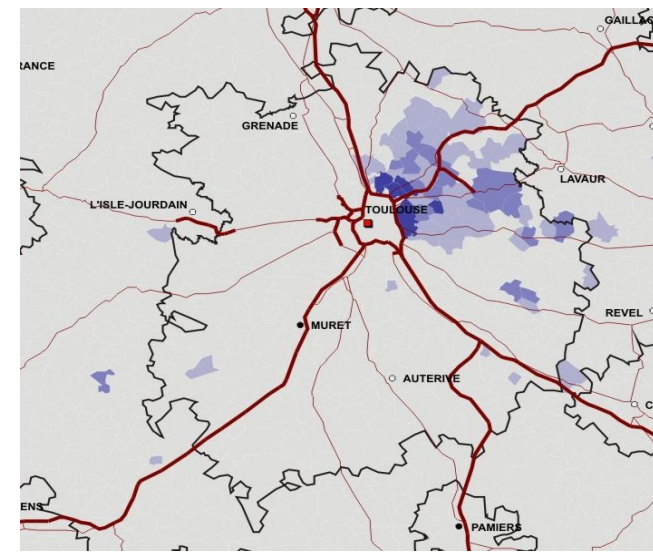
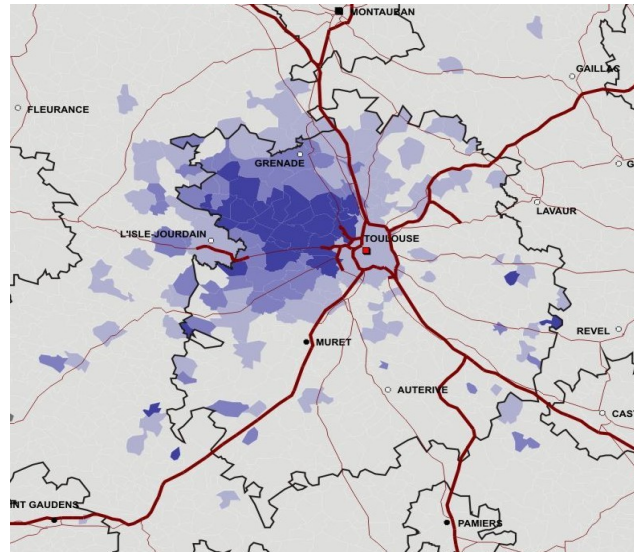
- avec près de 100 000 emplois salariés privé créés entre 1993 et 2004, soit une croissance de +46% l'AU de Toulouse concentre 75% des créations d'emplois salariés,
- en 2004, l'AU de Toulouse concentrait 61% des emplois salariés privé (56% en 1993)
- Au delà de l'AU de Toulouse, le réseau d'infrastructure routier constitue un des points de fixation de l'emploi à l'intérieur de l'AU toulousaine comme à l'extérieur



Le rayonnement des pôles d'emplois : première approche des « quadrants »

L'observation des relations domicile travail donne à voir l'aire d'influence du pôle d'emplois toulousain, elle met aussi en exergue la structuration de ces relations dans un système de « quadrants ».

Part des actifs allant travailler sur le pôle urbain / total des actifs occupés des communes
source : INSEE RGP 1999



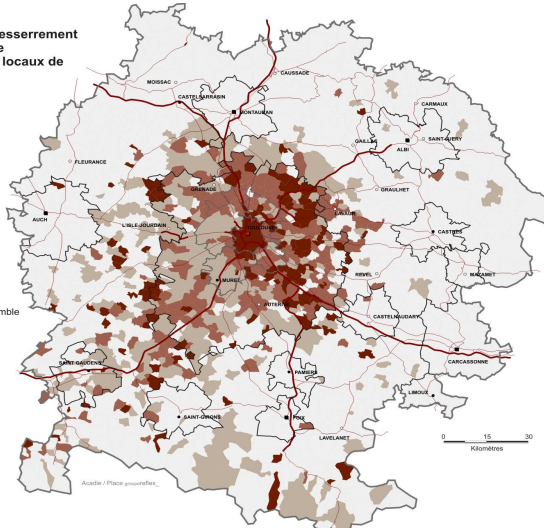
La structuration en quadrants, se confirme à travers l'analyse des mouvements des pétitionnaires de permis de construire.

Les nouveaux flux résidentiels

L'influence du desserrement de Toulouse ville sur les marchés locaux de la construction

Part des permis issus de Toulouse sur l'ensemble des permis autorisés entre 1999 et 2006

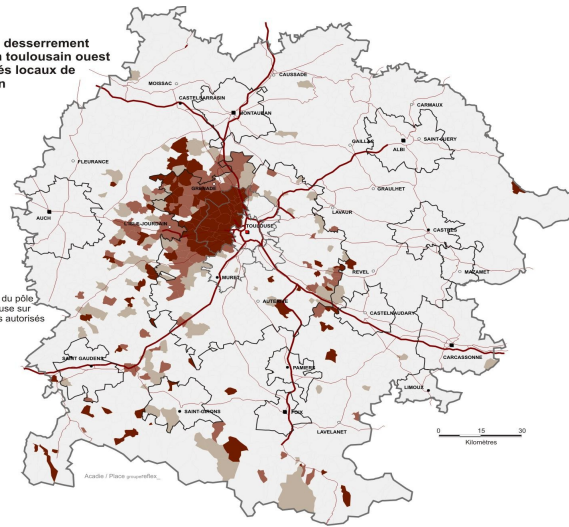
- plus 30%
- de 20 à 30%
- de 10 à 20%
- moins de 10%



L'influence du desserrement du pôle urbain toulousain ouest sur les marchés locaux de la construction

Part des permis issus du pôle urbain ouest de Toulouse sur l'ensemble des permis autorisés entre 1999 et 2006

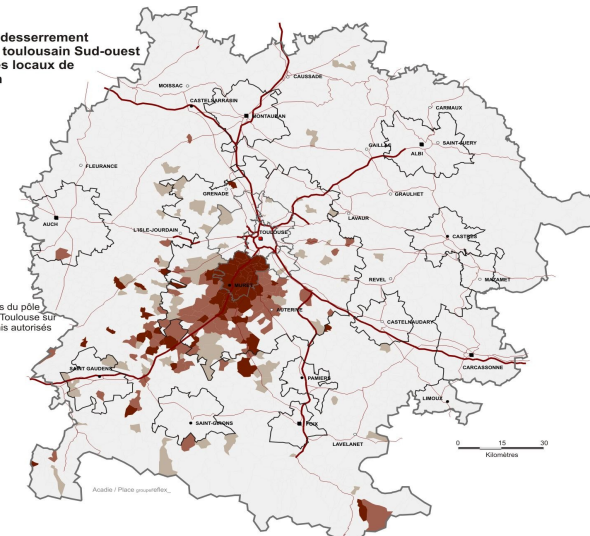
- plus 25%
- de 15 à 25%
- de 10 à 15%
- moins de 10%



L'influence du desserrement du pôle urbain toulousain Sud-ouest sur les marchés locaux de la construction

Part des permis issus du pôle urbain sud-ouest de Toulouse sur l'ensemble des permis autorisés entre 1999 et 2006

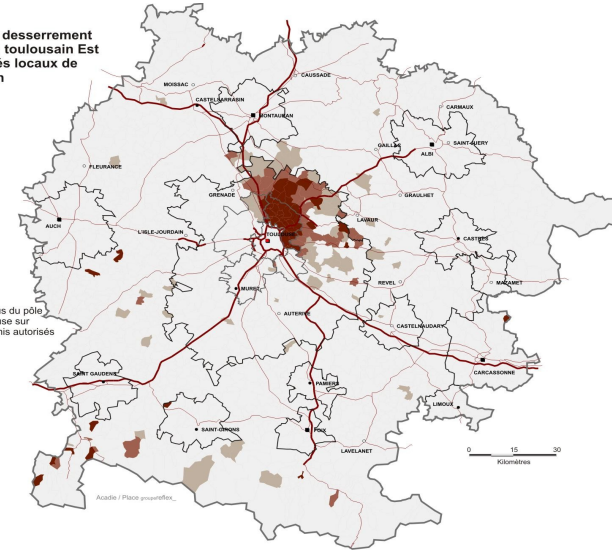
- plus 25%
- de 15 à 25%
- de 10 à 15%
- moins de 10%



L'influence du desserrement du pôle urbain toulousain Est sur les marchés locaux de la construction

Part des permis issus du pôle urbain Est de Toulouse sur l'ensemble des permis autorisés entre 1999 et 2006

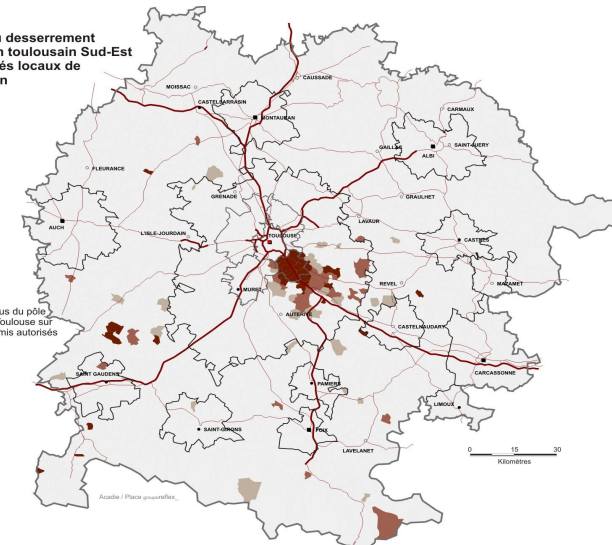
- plus 25%
- de 15 à 25%
- de 10 à 15%
- moins de 10%



L'influence du desserrement du pôle urbain toulousain Sud-Est sur les marchés locaux de la construction

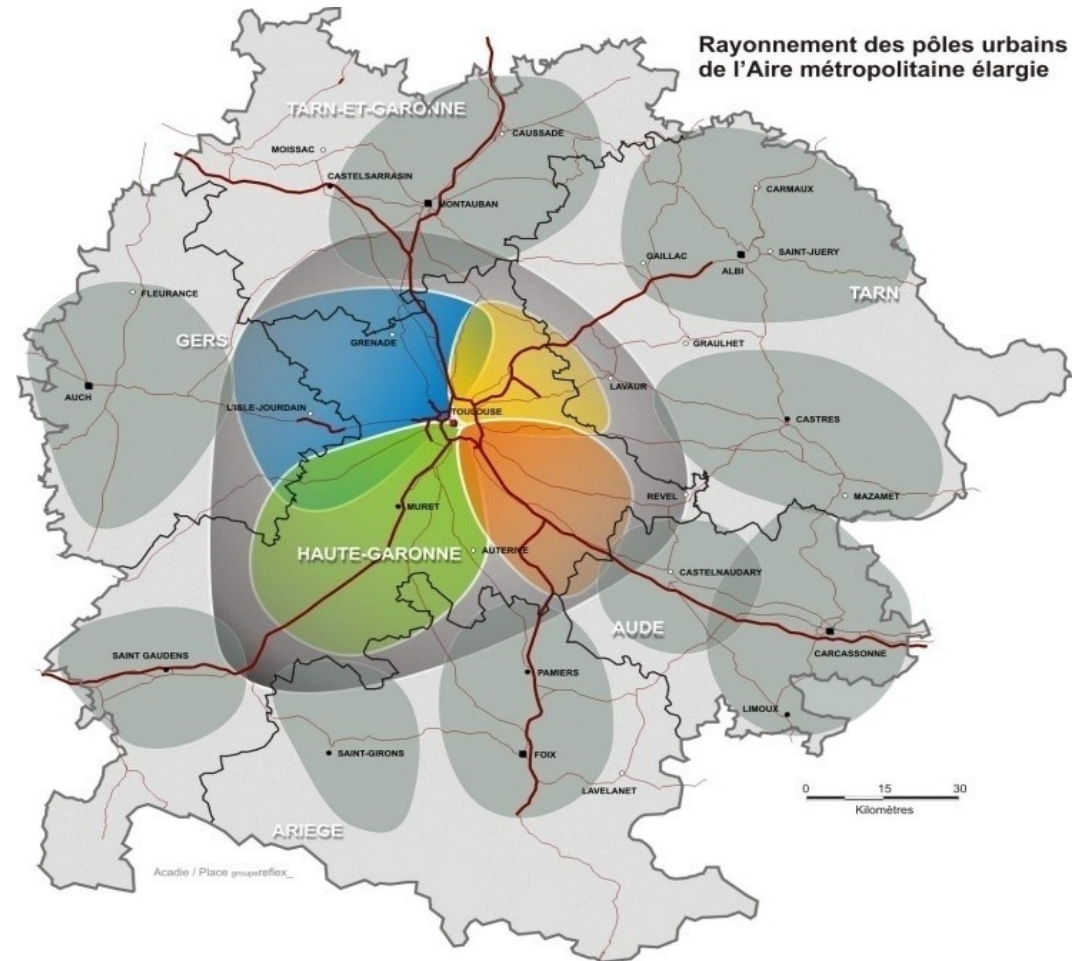
Part des permis issus du pôle urbain sud-Est de Toulouse sur l'ensemble des permis autorisés entre 1999 et 2006

- plus 25%
- de 15 à 25%
- de 10 à 15%
- moins de 10%



Le cœur de l'AMT est organisé en grands quadrants, qui interfèrent à des degrés divers avec les bassins structurés par les aires urbaines moyennes.

Ces quadrants regroupent des pôles associés (Blagnac-Colomiers; Labège-Ramonville; Muret-Porte...) et un espace périurbain. Ils sont relativement autonomes: ils échangent peu de salariés et leurs marchés du logement interfèrent peu.

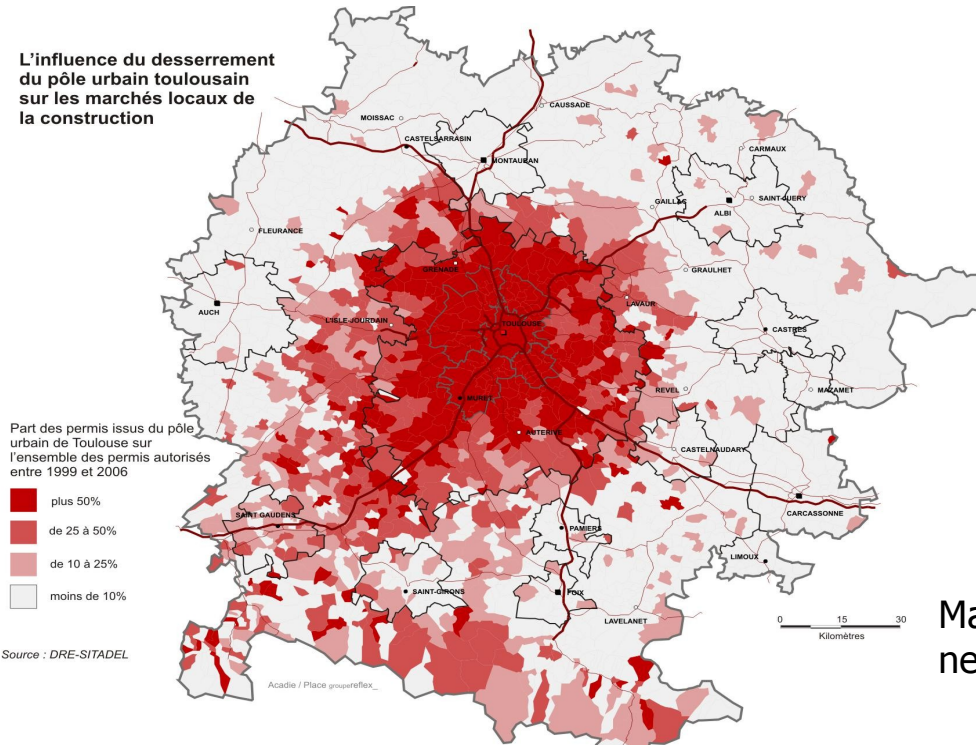


L'autonomie relative des villes moyennes

En 1999, l'influence du pôle d'emplois toulousain s'exerçait :

- dans un périmètre d'une heure autour du pôle d'emplois
- jusqu'aux franges des aires d'influences des pôles d'emplois des villes moyennes
- Les aires urbaines moyennes sont donc relativement autonomes, dans le domaine de l'emploi comme celui de l'habitat

L'influence du desserrement du pôle urbain toulousain sur les marchés locaux de la construction

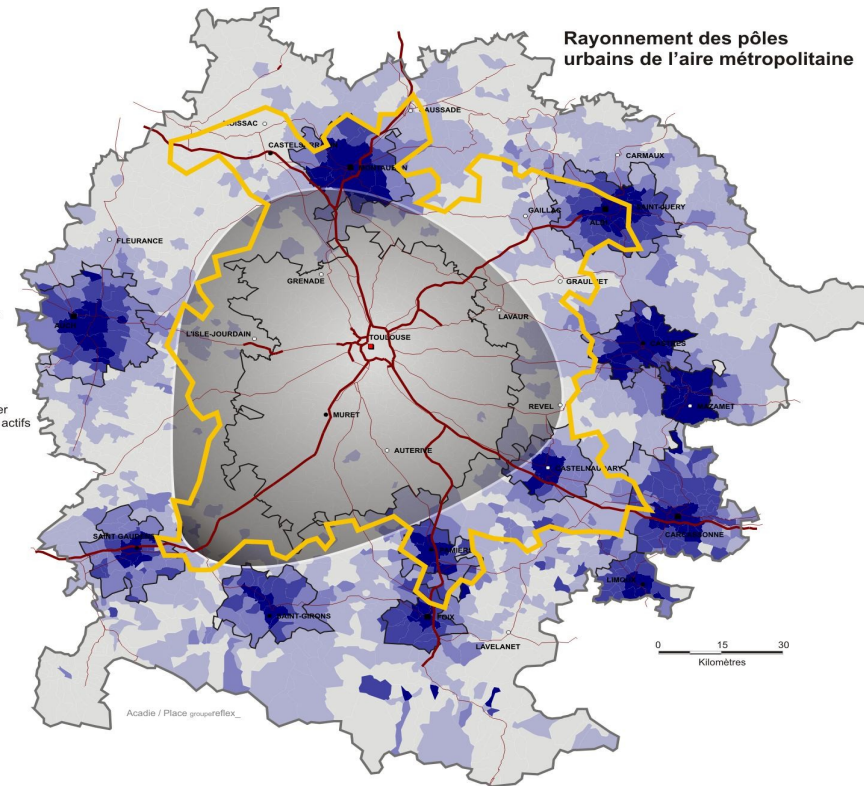


isochrone 1 heure

Part des actifs allant travailler sur le pôle urbain / total des actifs occupés des communes
source : INSEE RGP 1999



Rayonnement Toulousain



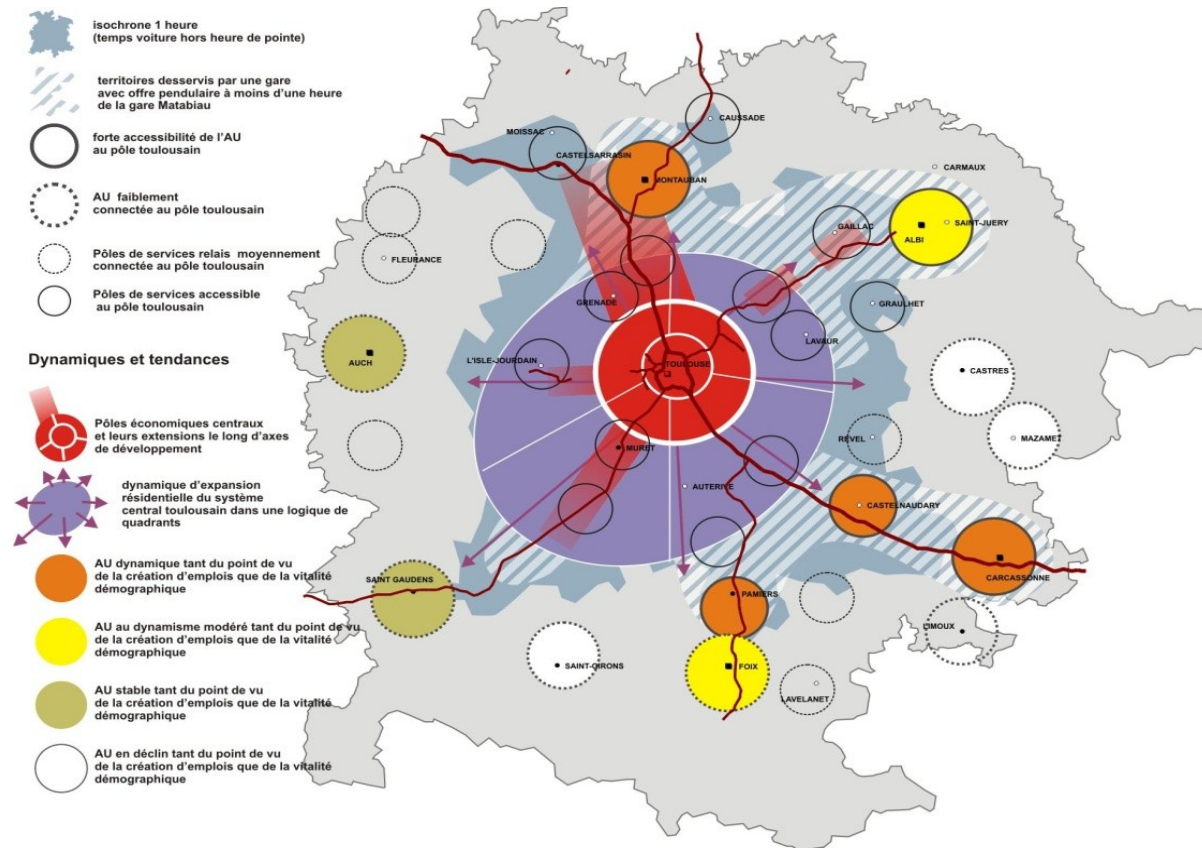
Marché de l'emploi (Mirabelle 1999)

Marché de la construction neuve (Sitadel 2005)

Les logiques d'intégration et de développement différent selon les quadrants

Les interdépendances entre le pôle central, les espaces périurbains et les villes moyennes sont différenciés selon les faisceaux.

L'expansion de la tâche urbaine centrale n'est pas nécessairement le signe de la satellisation de la ville moyenne (cf. Montauban). Inversement la discontinuité urbaine n'interdit pas l'influence toulousaine, tout dépend de l'accessibilité (cf. Castelnaudary).

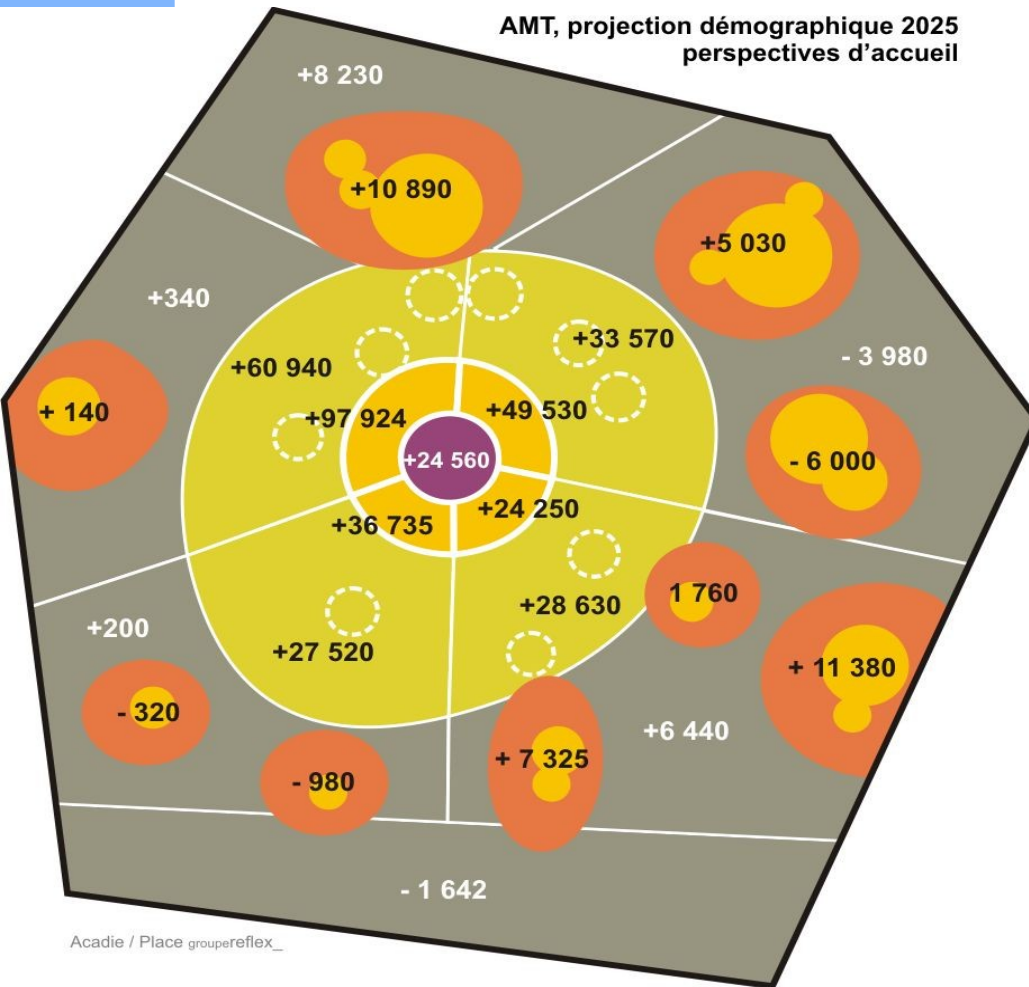


Le scénario tendanciel est construit à partir des projections OMPHALE, « recalées » sur les chiffres de populations 2005, calculés à partir des données FILOCOM.

Les données ont été « territorialisées » par sous-système (Toulouse, pôles associés, espaces périurbains, aires urbaines moyennes et espaces ruraux associés aux aires urbaines moyennes).

Sur cette base on a procédé à des projections complémentaires :

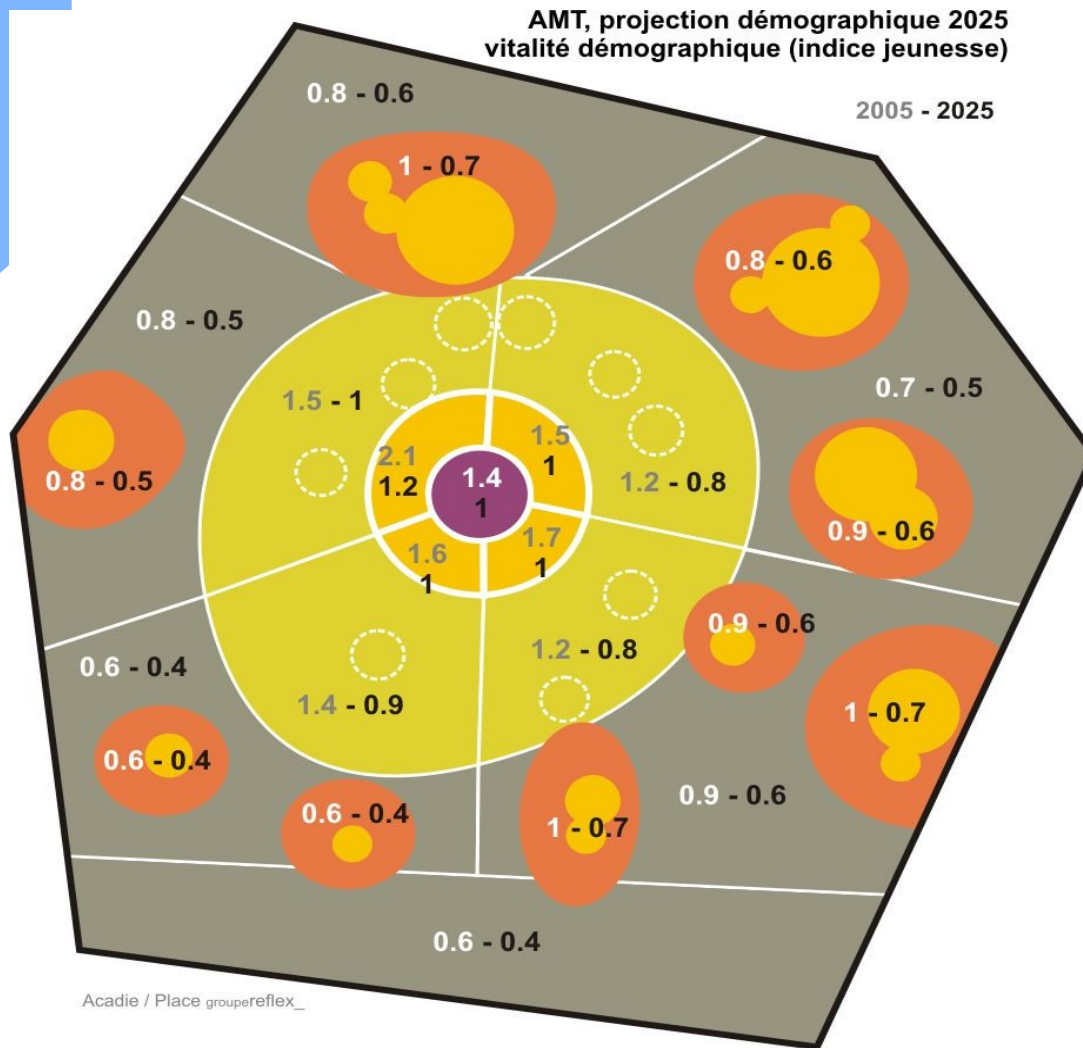
- projection des besoins en logement et en foncier pour chaque sous-système;*
- projection de l'emploi total, combinant les rythmes de variation constatés aux projection de population active donné par OMPHALE.*
- projection de la mobilité domicile-travail à partir de la combinaison des actifs et des emplois.*



L'écart se creuse entre le système central et les autres territoires

En « recalant » les projections de l'INSEE sur les données de FILOCOM 2005, on aboutit à un scénario tendanciel de l'ordre de 420 000 habitants supplémentaires d'ici à 2025, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,9%, qui se ralentit par rapport au rythme constaté ces dernières années.

Les gains de population prévisibles **vont se concentrer dans les pôles associés et dans les espaces périurbains de l'aire urbaine toulousaine**. Ces espaces devraient gagner près de 360 000 habitants supplémentaires (soit 85% du gain total de population de l'AMT).



Acadie / Place grouperflex_

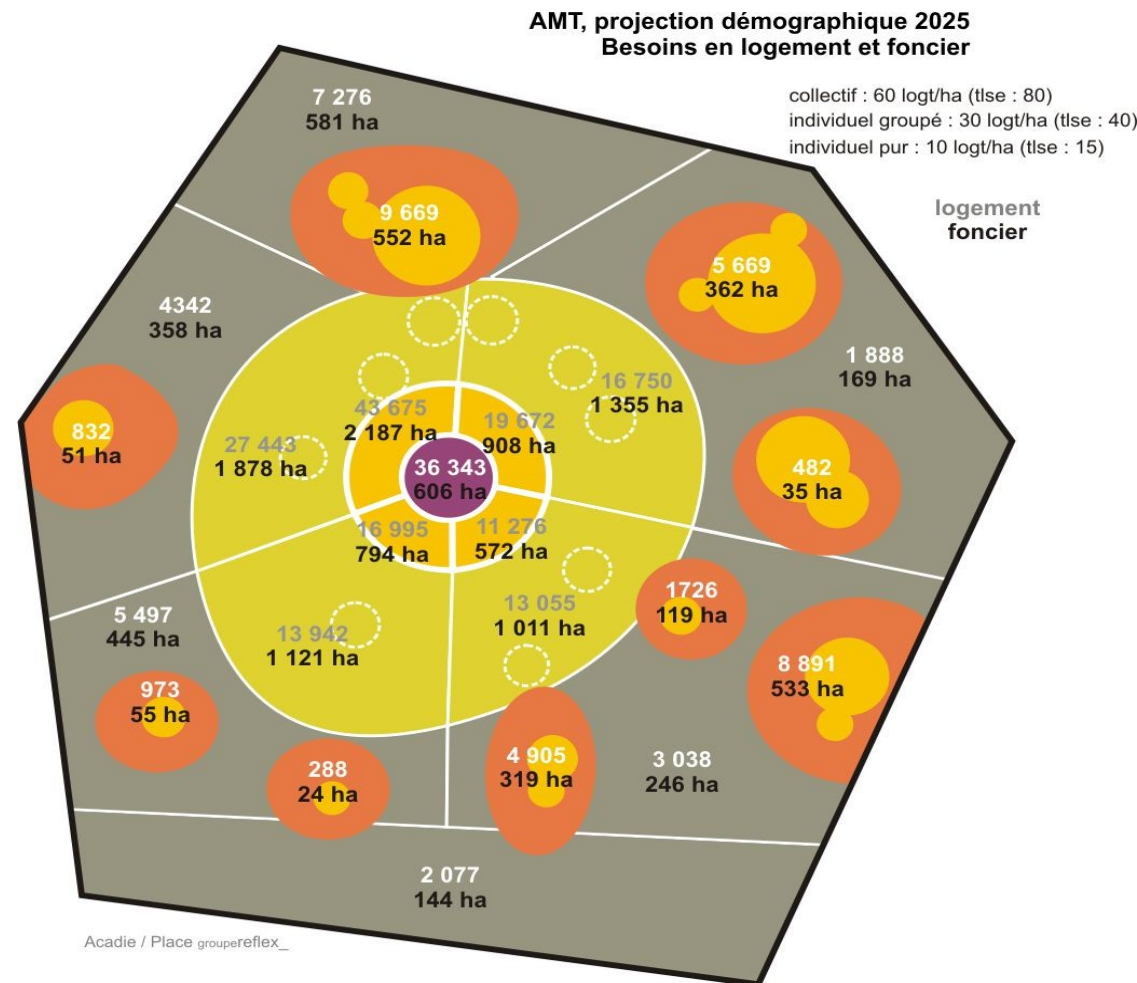
Le nombre de personnes âgées augmente partout, mais leur poids varie considérablement d'un système à l'autre.

Le pôle urbain de Toulouse et les espaces périurbains associés vont constituer le « réservoir de jeunesse » de l'AMT, alors que les autres systèmes vont connaître un vieillissement accentué.

Logement : des besoins importants, mais un rythme de construction ralenti par rapport à la période actuelle

Ces perspectives démographiques et les évolutions sociétales (vieillesse, séparation, décohabitation), **génèrent des besoins quantitatifs en logement à hauteur de 256 000 logements** soit près de 13 000 logements supplémentaires par an. (Sur la période récente, le rythme de construction annuel se situe à près de 22 500 logements)

Face à ces besoins et au regard des modes de consommation foncière actuels ce sont près de 15 000 ha qu'il s'agit de libérer (une moyenne de 560m² par logement). Pour mémoire, la commune de Toulouse couvre 11800 ha)

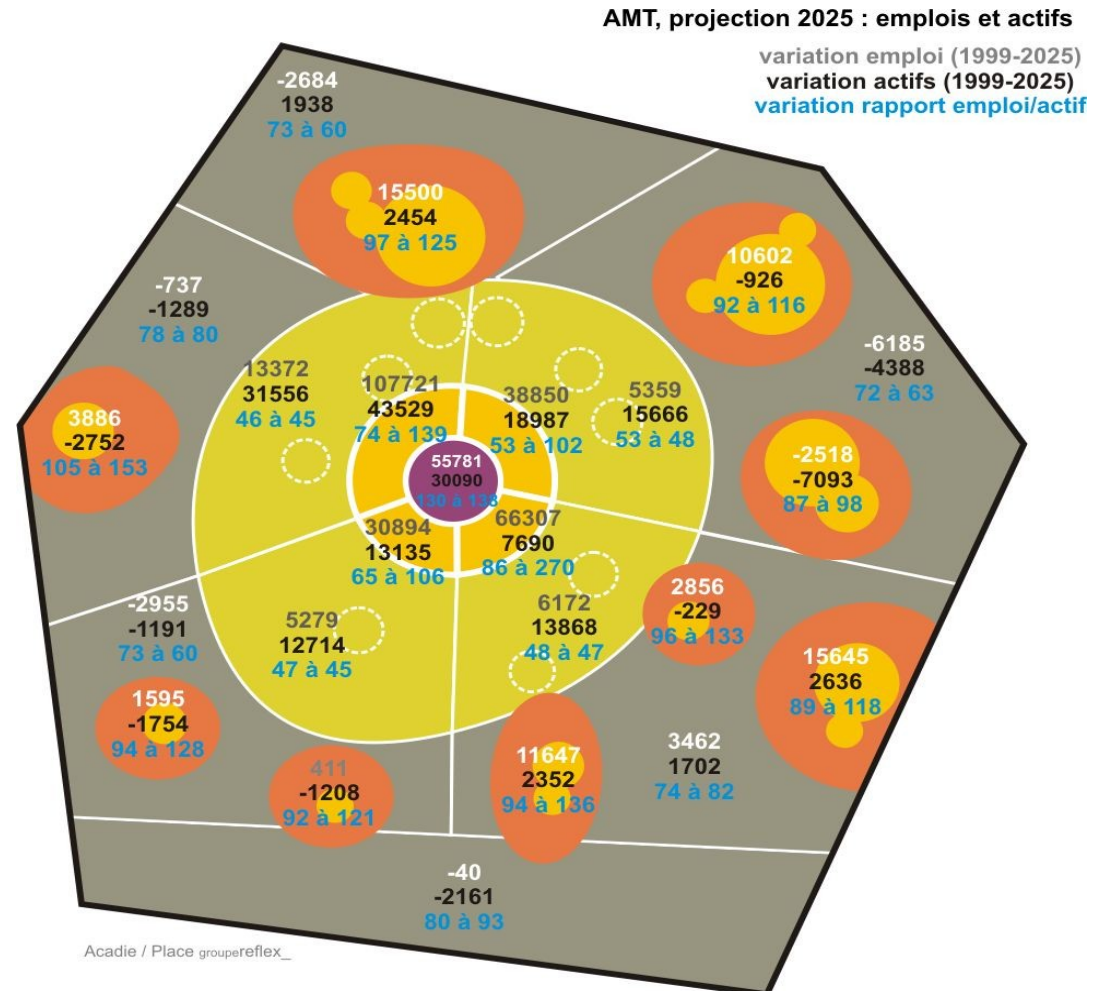


L'emploi croît plus vite que les actifs, ce qui devrait conduire à un élargissement de l'aire d'influence de l'AMT.

La projection montre une **polarisation de l'emploi**, particulièrement sur le pôle central de l'AMT, qui correspond à quatre mécanismes différents :

- Les emplois augmentent plus vite que les actifs : pôle toulousain, des pôles associés aires urbaines de Montauban, Carcassonne et Foix-Pamiers.
- Les actifs augmentent plus vite que les emplois: systèmes périurbains associés aux pôles toulousains.
- Les actifs diminuent, et les emplois augmentent : aires urbaines d'Albi, Castelnaudary, Saint-Gaudens et Auch.
- Les actifs diminuent et les emplois diminuent : la plupart des espaces ruraux et de l'aire urbaine de Castres-Mazamet.

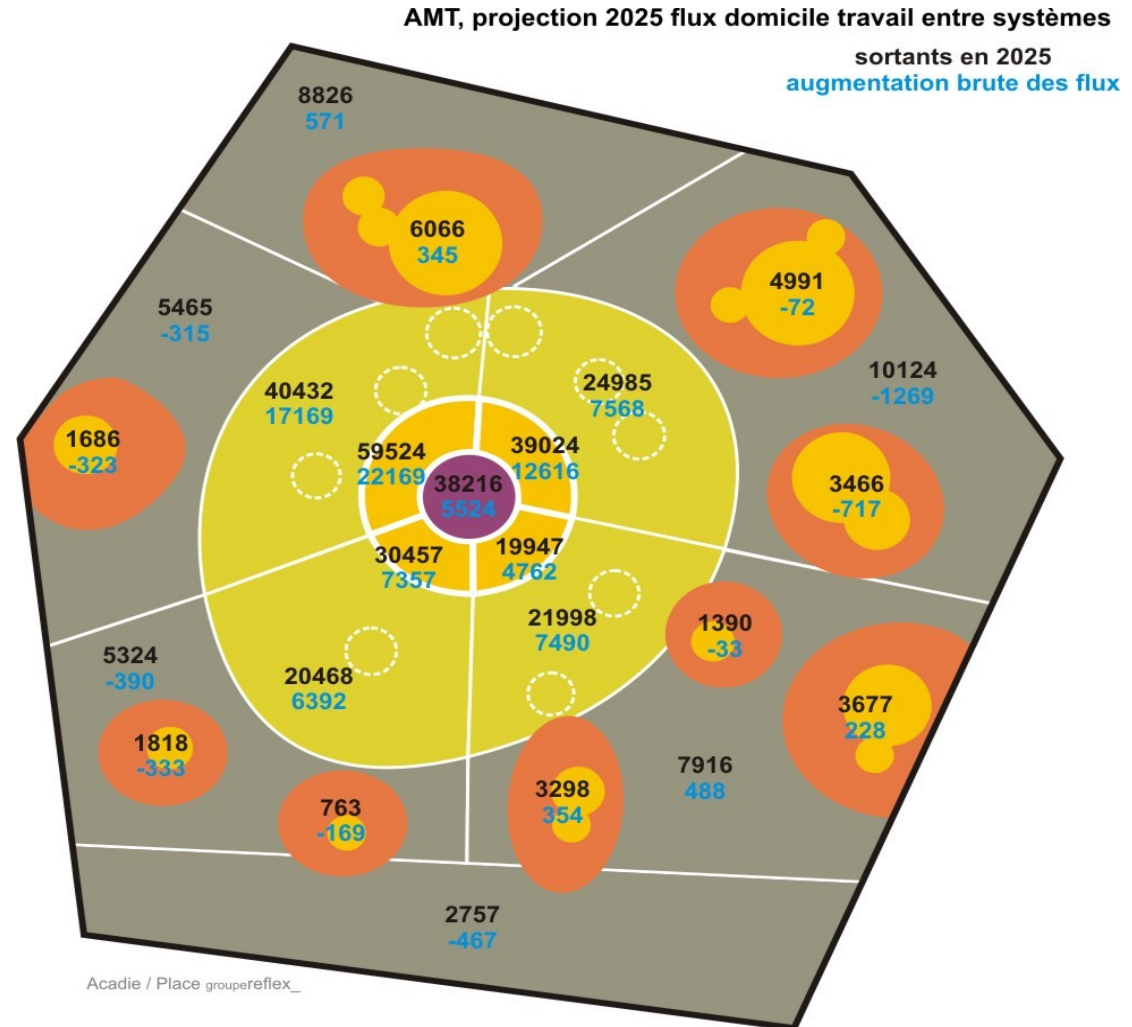
Emploi : une polarisation accentuée



Selon le scénario tendanciel, la population active occupée aura augmenté de 20% entre 1999 et 2025 (à comparer aux 30% d'augmentation de la population totale).

Les flux domicile-travail entre les systèmes territoriaux augmenteront de 30% (89 000 trajets quotidiens).

Cette croissance plus que proportionnelle des déplacements domicile-travail s'explique par le mécanisme de dissociation emplois/actifs et la polarisation des emplois déjà abordés.



Quelle répartition de la population attendue ?

- Un « report » de population vers les villes moyennes ?
- L'organisation d'un « chapelet » de bourgs et de petites villes ?
- La densification du périurbain toulousain ?

Quelle organisation économique ?

- Le maintien de l'efficacité économique du pôle toulousain
- La juste répartition des bases de taxe professionnelle
- Le développement d'emplois de service aux personnes

Quelle organisation des déplacements ?

- Une structuration de l'AMT à partir des réseaux de TC ?
- Une organisation « polycentrique » ?